

Image not found or type unknown



Utilisation photos sans autorisation

Par **MiB**, le **07/02/2009** à **12:24**

Bonjour , j'ai eu recours à une photographe lors de mon mariage en mai 2008.
Photographe qui exerce légalement et dont l'annonce internet avait retenue mon attention.
Aujourd'hui , une amie me signale que mes photos , d'ordre assez intime et sur lesquelles nous sommes aisément reconnaissable , servent à illustrer son site internet ainsi qu'une nouvelle annonce.
Outre le fait que mes photos sont vues par tous alors que je n'ai pas donné mon accord , j'ai pu vérifier que leur téléchargement n'était pas un problème insurmontable.
Je viens de la contacter de façon " amical " afin de lui faire part de mon désaccord et de mon mécontentement. Emails dont je garde des copies , au cas où !!
Quels sont mes droits en la matière et dans l'hypothèse où mes mails resteraient sans suite quels sont les recours possibles ?
Merci de m'aider à garder ce jour unique comme un agréable souvenir
Cordialement